

Durée : 4 jours soit : 28 heures

Objectifs de la formation :

Connaître la réglementation, les spécificités techniques et les risques liés à la conduite de cette catégorie d'engins de chantier. Permettre à l'employeur de renouveler la délivrance de l'autorisation de conduite correspondante. Obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité ou CACES® R.482 (valide 10 ans)

Méthodes et moyens pédagogiques :

La société FORMATION BOUQUINET utilise des méthodes en exposant, en reformulant, en questionnant, en démontrant, en illustrant et en corrigeant les candidats.

Pré requis :

Tout personnel destiné à la conduite d'engins de chantier et possédant les aptitudes physiques et psychotechniques requises.

Se présenter à la formation et aux tests pratiques avec les Equipements de Protection Individuelles : un gilet rétro-réfléchissant, une paire de chaussures de sécurité, une paire de gants de manutention, un casque de chantier, les EPI nécessaires adaptés à l'engin et à son environnement et une pièce d'identité.

Etre âgé de plus de 18 ans, être apte médicalement, comprendre oralement le français et maîtriser les 4 opérations de calcul de base.

Le candidat doit être titulaire de la catégorie de permis de conduire correspondant (Selon l'article L221-1).

Public concerné :

Tout personnel destiné à la conduite des engins de chantier.

Référent pédagogique : Christian BIDEAU

Formation Théorique : 1 jour soit 7 heures

- J3AM Connaissances générales
Technologie des engins de chantier
Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®
Règles de circulation applicables aux engins de chantier
Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
Exploitation des engins de chantier
Vérifications d'usage des engins de chantier

Formation Pratique 2 jours soit 7 heures

- J1AM Prise de poste et vérification
J1PM Conduite sur la (ou les) catégorie(s) d'engin(s) de chantier prévus sur la convention.
J2AM Manoeuvres
J2PM Fin de poste
Opérations d'entretien quotidien
J3PM Maintenance
J3PM Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
J3PM Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

Temps d'appropriation et d'échanges et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 min)

Test CACES® 1 jour soit 7 heures

- J4AM Test d'évaluation théorique (QCM) et pratique réalisé par une personne qualifiée dénommée "testeur" selon le référentiel des connaissances théoriques et pratiques de la Recommandation R.482 de la CNAM.
J4PM

Le candidat apposera sa signature le matin puis l'après-midi sur un émargement.

En option : Pendant la formation, il y a possibilité de passer le test AIPR OPERATEUR. Dans ce cas, cocher l'option sur la convention de formation.